

218C0998
FR0012789949-FS0537

5 juin 2018

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROPCAR GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juin 2018, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 30 mai 2018 :

- la société Morgan Stanley France S.A.¹ (61 rue de Monceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR GROUPE et détenir individuellement 102 909 actions EUROPCAR GROUPE représentant autant de droits de vote soit 0,06% du capital et des droits de vote de cette société² ; et
- la société Morgan Stanley & Co. International plc¹ (25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR GROUPE et détenir individuellement 9 688 599 actions EUROPCAR GROUPE représentant autant de droits de vote soit 6,02% du capital et 6,01% des droits de vote de cette société².

Ces franchissements de seuils résultent d'un prêt, par Morgan Stanley France S.A., de titres EUROPCAR GROUPE au profit de Morgan Stanley & Co. International plc dont la première conserve une faculté de rappel.

À cette occasion, la société Morgan Stanley Plc (The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) n'a franchi aucun seuil et détient, au 30 mai 2018, indirectement par l'intermédiaire de ses filiales Morgan Stanley & Co. LLC, Morgan Stanley & Co. International plc et Morgan Stanley France S.A., 9 881 926 actions EUROPCAR GROUPE représentant autant de droits de vote soit 6,14% du capital et 6,13% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Morgan Stanley & Co. LLC	90 418	0,06	90 418	0,06
Morgan Stanley & Co. International plc	9 688 599	6,02	9 688 599	6,01
Morgan Stanley France S.A.	102 909	0,06	102 909	0,06
Total Morgan Stanley Plc	9 881 926³	6,14	9 881 926	6,13

¹ Contrôlée par Morgan Stanley Plc.

² Sur la base d'un capital composé de 161 030 883 actions représentant 161 200 235 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Dont, au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, 93 061 actions EUROPCAR GROUPE résultant d'un contrat de prêt de titres avec faculté de rappel portant sur autant d'actions EUROPCAR GROUPE.